

# QU'EST-CE QUE LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES ORGANISATIONS ?

*Comprendre les liens entre transformation écologique, ESS et DLA*

## "TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE"

*de quoi parle-t-on ?*

La crise climatique, l'effondrement de la biodiversité, la raréfaction voire l'épuisement des ressources, sont autant d'indicateurs qui mettent en exergue les **limites planétaires** face auxquelles il est aujourd'hui indispensable de **repenser les modèles de production et de consommation**. Cette situation nous amène à nous interroger sur les **liens d'interdépendance** entre les activités humaines et les écosystèmes, et sur les diverses situations de **vulnérabilité** susceptibles d'en découler. Dans ce sens, il est aujourd'hui indispensable d'**engager une transition écologique systémique** afin d'aller vers une société plus sobre et respectueuse de l'environnement, assurant la durabilité des modes de vie de nos concitoyens et proposant des solutions de long terme.

**L'ensemble des acteurs économiques doivent donc aujourd'hui intégrer les enjeux liés à la crise environnementale à tous les niveaux de leur organisation**, que ce soit dans leur fonctionnement, leur stratégie, leur modèle socio-économique, ou encore leurs pratiques et leurs activités. Il leur est, en effet, indispensable d'engager une **transformation en profondeur de leurs modèles** afin de **garantir la durabilité de leur organisation** face aux enjeux écologiques. C'est ce qu'on appelle la **transformation écologique des organisations**.



© Rhonea Vignobles

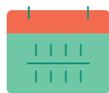
# ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ET TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

## Quels liens ?

### DES VALEURS ET MODÈLES COMMUNS ENTRE ESS ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

**La transition écologique doit permettre d'améliorer la qualité de vie des concitoyens par une économie plus respectueuse de la biodiversité et du climat.**

Cette économie doit notamment permettre de réduire les pressions exercées sur les ressources, la production de déchets et de pollutions, d'intégrer les enjeux de solidarité dans ses activités, mais aussi garantir une proximité dans ses services et ses actions, en proposant des emplois locaux répondant aux besoins spécifiques de chaque territoire<sup>1</sup>. **À ce titre, les valeurs portées par les modèles des organisations de l'ESS répondent à de nombreux enjeux de la transition écologique :**



#### UNE ÉCONOMIE DE TEMPS LONG

La transition écologique nécessite d'aller au-delà des réflexes court-termistes pour adopter une vision à long terme garantissant la durabilité des modèles d'entreprendre. Les organisations de l'ESS s'inscrivent dans cette économie de temps long, notamment via une logique de « capital patient » tournée vers la durée.



#### UNE ÉCONOMIE DU FAIRE ENSEMBLE

La transition écologique nécessite plus de sobriété, et donc un partage et une mutualisation des ressources entre acteurs. Elle passe également par un modèle démocratique visant à redonner du pouvoir d'agir aux citoyens. La gouvernance partagée des organisations de l'ESS garantit des espaces de coopération dans une logique de réappropriation des communs et de solidarité.



#### LA NOTION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Engager une transition écologique nécessite de transcender les intérêts individuels pour que les actions menées répondent à l'intérêt collectif et permettent d'avoir un monde vivable pour toutes et tous. Les principes fondateurs de l'ESS basés sur la gouvernance partagée et un but poursuivi autre que le seul partage des bénéfices sont des garants de projets menés au service de l'intérêt général et de l'utilité sociale.



© Le Paysan urbain



#### LA LUCRATIVITÉ LIMITÉE OU NON-LUCRATIVITÉ

Pour faire face aux enjeux environnementaux, nous devons aujourd'hui sortir d'un modèle économique visant seulement l'enrichissement personnel, l'accaparement des ressources et la performance financière. Les modèles d'entreprendre de l'ESS garantissent un partage de la valeur au service du projet porté par la structure. Le principe de non-lucrativité ou de lucrativité limitée conduit par ailleurs à des démarches de sobriété.



#### UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

Engager une transition écologique, c'est aussi proposer un modèle qui réponde aux besoins spécifiques du territoire par des solutions adaptées. Cela passe par un ancrage local fort de ses activités, en respectant un principe de responsabilité territoriale des organisations questionnant leurs impacts sur l'environnement. L'économie sociale et solidaire est une économie de proximité, qui permet de développer des solutions au service des habitants des territoires.



#### DES OPPORTUNITÉS D'INNOVATION ET DE CRÉATIVITÉ

La transition écologique est une opportunité de repenser les systèmes de production et de consommation, et l'ensemble des modèles d'entreprendre. Elle est donc l'occasion d'inventer de nouveaux modèles plus durables. Les organisations de l'ESS ont toujours été sources d'innovations sociales et redoublent souvent d'inventivité pour déployer des solutions répondant aux besoins spécifiques de leur territoire.

<sup>1</sup> La transition écologique, virage de l'ESS, virage vers l'ESS - ESS France

# ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) ET TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE

## Quels liens ?

### LES STRUCTURES DE L'ESS SONT CONCERNÉES PAR LA CRISE ÉCOLOGIQUE

La crise écologique actuelle entraîne des **changements structurants dans notre société**, et à ce titre elle **touche l'ensemble des organisations et des activités**. Les structures de l'ESS ne sont pas épargnées par ces impacts tant en termes de raréfaction des ressources et de changement climatique, que d'adaptation à de nombreuses évolutions réglementaires et financières qui découlent directement des dynamiques de transition écologique.

Par ailleurs, on ne peut dissocier transition écologique et justice sociale, dans la mesure où les conséquences de la crise environnementale aggravent les inégalités sociales et impactent plus fortement les populations les plus précaires. À ce titre, les structures de l'ESS se doivent de prendre en compte ces vulnérabilités pour répondre au mieux aux enjeux de leurs bénéficiaires.

**La transformation écologique pour les structures de l'ESS, c'est aussi anticiper et rendre plus résilient son modèle au regard des enjeux environnementaux, à travers :**

- **Une prise de conscience de l'interdépendance de leurs activités avec la nature et les écosystèmes ;**
- **L'identification de leurs vulnérabilités au regard des changements environnementaux et des évolutions sociétales en découlant ;**
- **L'identification des opportunités de développement économique en lien avec la transformation écologique.**



© Jonathan Kemper Unsplash

### LA LOI ESS ET L'AMÉLIORATION DES PRATIQUES ENVIRONNEMENTALES

La loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire introduit l'obligation pour les organisations de l'ESS d'engager une démarche d'amélioration continue de leurs pratiques internes à travers huit thèmes qui sont au cœur de l'identité de l'ESS. Le thème 7 est dédié à la question de la transition écologique, et invite les entreprises de l'ESS à s'interroger sur l'impact environnemental de leurs activités et pratiques. Engager une démarche de transformation écologique, c'est donc répondre aux enjeux de la loi ESS sur le volet environnemental.



© Eric Tompkins Unsplash

## Quel rôle ? DU DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (DLA) SUR LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE DES STRUCTURES DE L'ESS ?

Le DLA a pour rôle premier la pérennisation de l'emploi dans l'ESS. À ce titre, il accompagne les structures dans la consolidation de leur modèle socio-économique, la pérennisation et le développement de leur activité, le projet associatif, etc.

La crise écologique et les enjeux de transformation écologique impactent aujourd'hui les structures de l'ESS de manière systémique et transversale.

Le DLA a un rôle de levier fort pour, à la fois rendre les structures de l'ESS plus résilientes face aux enjeux environnementaux, mais aussi pour les accompagner afin qu'elles saisissent les opportunités liées à la transition écologique sociétale, dans laquelle l'ESS a une place de premier rang.

### 1. Le DLA comme accompagnateur de la consolidation et de la résilience des structures

- Accompagner les structures de l'ESS à se positionner face aux grandes transformations sociétales, notamment la transition écologique.

**Exemple :** une structure qui propose des repas intègre-t-elle aujourd'hui les enjeux liés à la santé-environnement/pesticides/transition alimentaire ?

- Accompagner les structures de l'ESS dans l'identification des vulnérabilités de leur modèle, de celles de leurs bénéficiaires et de leurs activités face à la crise écologique.

**Exemple :** une structure qui organise des événements de plein air en été intègre-t-elle les vulnérabilités liées à la sécheresse et aux incendies ?

- Faire connaître et anticiper les réglementations environnementales à venir.

**Exemple :** obligations en termes de tri des déchets, réglementations liées aux mesures de sobriété, etc.

- Accompagner les structures de l'ESS, au regard de leurs vulnérabilités, à consolider leur modèle et le rendre plus résilient à la crise écologique.

**Exemple :** engager la rénovation de son bâti en prévision de la hausse des prix de l'énergie.

### 2. Le DLA comme révélateur des besoins

- Identifier les signaux faibles et les besoins rencontrés par les structures de l'ESS sur les enjeux de transformation écologique.

**Exemple :** plusieurs centres aérés rencontrent des difficultés économiques liées à une augmentation des charges, il peut alors être intéressant de questionner les enjeux de transition écologique, notamment énergétique, dans ces structures.

- Anticiper les difficultés et opportunités que rencontreront les structures de l'ESS pour préparer au mieux une réponse aux besoins quand ils seront exprimés.



© Michelle Henderson Unsplash

**Exemple :** repenser ses mobilités et sa flotte de véhicule en anticipation de l'interdiction des véhicules thermiques.

- Identifier, dans les besoins exprimés par les structures, les enjeux qui sont en lien avec la transformation écologique, même s'ils ne sont pas exprimés comme tels.

**Exemple :** identifier les besoins de transition énergétique dans une demande relative au modèle socio-économique.

### 3. Le DLA comme accompagnateur du développement économique des structures

- Accompagner les structures de l'ESS à se saisir des opportunités liées à la transformation écologique de leur modèle.

**Exemple :** accès à de nouveaux financements pour une structure qui remporte un marché public en répondant aux clauses environnementales de ce marché.

- Accompagner l'intégration de la structure dans les dynamiques de transition écologique territoriales.

**Exemple :** un restaurant associatif qui s'intègre dans une dynamique territoriale de circuits courts et d'agriculture durable, à travers des partenariats locaux.

- Aider les structures de l'ESS à considérer les contraintes liées à la transformation écologique (nouvelles réglementations, éco-conditionnalité des financements, etc.) comme des opportunités (différenciation sur les marchés, valorisation des pratiques, attractivité, accès aux financements, etc.).
- Exemple :** une clause d'éco-conditionnalité dans les financements publics amène une crèche à réfléchir à l'intégration du label « éco-crèche ».